



**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord :

- 1- **QUE** lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Chambord tenue le 13 janvier 2025, le conseil a adopté le règlement numéro 2024-786 intitulé « **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT CERTAINS PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2019-653** » ;
- 2- **QUE** le règlement 2024-786 peut être consulté au bureau du soussigné aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À CHAMBORD, CE VINGT ET UNIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX-MILLE-VINGT ET CINQ.

Directrice générale et greffière-trésorière,

Julie Caron

JC/pt

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil le vingt et unième jour de janvier 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt et unième jour du mois de janvier de l'an deux-mille-vingt-cinq.

Julie Caron
Directrice générale et greffière-trésorière

JC/pt